

# Groupe Lucibel

RAPPORT FINANCIER  
SEMESTRIEL



Période du 1er janvier au 30 juin 2015



# SOMMAIRE

<b>1. Rapport semestriel d'activité .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015 .....</b>	<b>11</b>
1. Comptes de résultat .....	12
2. Etats du résultat global.....	13
3. Etats de la situation financière .....	14
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	15
5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés .....	16
6. Annexes aux comptes consolidés semestriels.....	17
<b>3. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015.....</b>	<b>40</b>

# **RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**

*Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015*

## EVENEMENTS DU 1ER SEMESTRE 2015 ET INCIDENCE SUR LES COMPTES

Les faits marquants du semestre écoulé sont les suivants :

- **Chiffre d'affaires du Groupe de 13,5 M€ au premier semestre 2015, en croissance de 12,5% sous l'effet notamment du développement des ventes à l'international**

Lucibel a réalisé au premier semestre 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 13,5 M€, en progression de 12,5% par rapport à la même période en 2014. Alors que les ventes du Groupe en France, qui ont atteint 10,0 millions € sur le semestre, sont en léger retrait par rapport au premier semestre 2014, le premier semestre 2015 a été marqué par la confirmation du potentiel de croissance des ventes du Groupe à l'international qui s'élèvent à 3,5 millions € sur le semestre (+147%).

- **Réduction de la perte opérationnelle consolidée sous l'effet principal de la baisse des charges opérationnelles liée à la mise en œuvre, depuis le second semestre 2014, d'un plan d'efficacité opérationnelle**

Au premier semestre 2015, le Groupe enregistre une perte opérationnelle courante de 3,3 M€, en réduction de 31% par rapport au premier semestre 2014 sous l'effet d'une baisse significative des charges opérationnelles ayant principalement concerné les charges de personnel (baisse des effectifs du Groupe) et les charges externes. Ce résultat est une première traduction du plan d'efficacité opérationnelle engagé par le Groupe au cours du second semestre 2014 afin de réduire les coûts fixes.

Compte tenu de charges opérationnelles non courantes de 0,5 M€, essentiellement constituées des coûts de restructuration et de dépréciations d'actifs, et en l'absence de charges financières et de charges d'impôt significatives, la perte opérationnelle et la perte nette du Groupe s'établissent à 3,7 M€.

- **Contributions positives au résultat opérationnel consolidé des sociétés Cordel et Procédés Hallier**

Le plan d'amélioration de l'efficacité opérationnelle du Groupe ayant été mis en oeuvre de façon transverse, toutes activités confondues, il est à noter la contribution positive des filiales Cordel et Procédés Hallier au résultat opérationnel consolidé au premier semestre 2015 d'un montant de 0,5 M€ pour un chiffre d'affaires de 6,9 M€ (rentabilité opérationnelle proche de 7,0%).

- **Concentration des investissements sur le développement produits et la montée en charge du site de Barentin**

Les investissements réalisés par le Groupe au premier semestre 2015 s'élèvent à 0,4 M€ et ont été principalement affectés au développement de nouvelles offres produits ainsi qu'à la montée en charge des activités de Lucibel Barentin.

En matière de développement produits, Lucibel a poursuivi le développement d'une nouvelle offre produits à forte valeur ajoutée, commercialisable au cours de l'année 2016 et intégrant notamment les premières solutions Lifi qui seront distribuées à travers la filiale SLMS (Schneider Lucibel Managed Services), en cours de constitution en partenariat avec le groupe Schneider Electric à la date d'arrêté des comptes semestriels, ou en direct par Lucibel (solution d'accès à l'Internet Haut Débit par la lumière et le LIFI).

- **Levée de nouveaux financements en fonds propres et en dettes bancaires à hauteur de 5,9 M€**

En mars 2015, Lucibel a finalisé une opération de refinancement d'une partie du prix payé pour l'acquisition de la société Procédés Hallier à travers la mise en place d'un emprunt bancaire d'une valeur nominale de 1,5 M€ et d'une durée de cinq ans. Dans le cadre de cette opération, le Groupe s'est engagé au respect de covenants bancaires liés à sa rentabilité opérationnelle ainsi qu'au niveau de ses

fonds propres et de son endettement net (Cf note 25 de l'annexe aux comptes consolidés).

Par ailleurs, Lucibel a clôturé en mai 2015 une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 4,4 M€ à travers l'émission de 1.089.324 actions à bons de souscription d'actions remboursables (ABSAR) au prix unitaire de 4 euros (Cf note 21 de l'annexe aux comptes consolidés).

## ACTIVITE DU GROUPE

### Présentation des comptes au 30 juin 2015

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015 du Groupe Lucibel (« le Groupe ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 Novembre 2015.

En K€ (données consolidées IFRS, non auditées)	S1 2015	S1 2014
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 516</b>	<b>12 012</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(3 261)</b>	<b>(4 756)</b>
<i>dont EBITDA [1]</i>	<i>(2 274)</i>	<i>(3 611)</i>
<b>EBIT [2]</b>	<b>(3 726)</b>	<b>(4 798)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(3 724)</b>	<b>(4 698)</b>

[1] EBITDA = résultat opérationnel courant retraité des éléments de charges et de produits non monétaires (notamment les dotations nettes aux amortissements et provisions et les paiements en actions)

[2] EBIT = résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence et avant charges financières et impôt sur les sociétés

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 13.516 K€ au 30 juin 2015, en progression de 12,5% par rapport au premier semestre 2014. La croissance des activités du Groupe continue à être soutenue par le développement à l'international dont les ventes ont presque doublé sur le semestre.

Ainsi, l'analyse du chiffre d'affaires selon la zone géographique des clients facturés s'établit comme suit :

En K€ (données consolidées IFRS, non auditées)	S1 2015	S1 2014
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 516</b>	<b>12 012</b>
dont France	10 005	10 592
dont International	3 511	1 420

#### Stabilité des ventes en France

Les ventes de Lucibel en France ont atteint 10.005 K€ au premier semestre 2015, en léger retrait par rapport au premier semestre 2014, cette pause étant principalement liée au renouvellement, en cours, de la gamme produits. Ainsi, le chiffre d'affaires du premier semestre 2015 n'intègre que très partiellement les effets liés à l'évolution des offres de produits d'éclairage distribués par le Groupe (lancement en avril 2015 d'une nouvelle gamme de produits dédiée aux marchés tertiaires et élargissement au premier semestre 2015 de l'offre Cordel pour les commerces), de la stratégie et de l'organisation commerciale (mise en œuvre d'une approche « solutions » dédiées au client final).

*Confirmation de la dynamique de croissance des ventes à l'international*

En K€ (données consolidées IFRS, non auditées)	S1 2015	S1 2014
<b>Chiffre d'affaires International</b>	<b>3 511</b>	<b>1 420</b>
dont Afrique – Moyen Orient	1 885	740
dont Europe et reste du monde	1 218	420
dont Asie Pacifique	408	260

A l'international, les activités du Groupe confirment leur fort potentiel de croissance en enregistrant au premier semestre 2015 une progression de 147,2% à 3.511 K€, représentant près d'un quart des revenus du Groupe contre 12% en 2014.

Lucibel continue ainsi de récolter les fruits de sa stratégie de développement à l'international axée sur une allocation plus sélective des ressources vers les zones géographiques à fort potentiel, notamment la zone Moyen-Orient Afrique où le Groupe réalise au premier semestre 2015 près de 54% de ses ventes à l'international soit 1.885 K€, en croissance de 154,7% par rapport au premier semestre 2014. L'activité sur cette zone au cours du semestre écoulé a ainsi été marquée par la livraison d'un premier projet d'envergure en Arabie Saoudite et par la montée en charge soutenue des ventes réalisées aux Emirats Arabes Unis qui ont représenté 1.066 K€ sur la période, en croissance proche de 80,0%.

Enfin, le Groupe enregistre au premier semestre 2015 une forte progression de ses activités en zones Europe et Asie-Pacifique où les ventes semestrielles s'établissent respectivement à 1.218 K€ (+190,0%) et 408 K€ (+56,9%).

**Forte réduction de la perte opérationnelle (dont la perte EBITDA) sous l'effet de la baisse des charges opérationnelles, contraction conjoncturelle de la marge brute, poursuite du plan d'efficacité opérationnelle au second semestre 2015**

En K€ (données consolidées IFRS, non auditées)	S1 2015	S1 2014
<b>Marge brute</b>	<b>5 531</b>	<b>5 563</b>
<i>en % du CA</i>	<i>40,9%</i>	<i>46,3%</i>
Charges opérationnelles	8 792	10 319
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(3 261)</b>	<b>(4 756)</b>
<i>dont EBITDA</i>	<i>(2 274)</i>	<i>(3 611)</i>
Autres produits et charges opérationnels	(465)	(6)
Part dans le résultat des entités mises en équivalence	-	(36)
<b>EBIT</b>	<b>(3 726)</b>	<b>(4 798)</b>
Résultat financier	7	(750)
Impôt sur les sociétés	(5)	850
<b>Résultat net</b>	<b>(3 724)</b>	<b>(4 698)</b>

En dépit de la croissance des activités du Groupe au premier semestre 2015 (+12,5%), la marge brute est demeurée stable en valeur absolue à 5.531 K€ soit 40,9% du chiffre d'affaires contre 40,6% au second semestre 2014 et 46,3% au premier semestre 2014 (43,4% sur l'ensemble de l'année 2014).

Ainsi, après une forte progression au premier semestre 2014, le taux de marge brute s'est tassé dans la deuxième moitié de l'année 2014 (40,6% du chiffre d'affaires) pour se maintenir au premier semestre 2015. Ce résultat s'inscrit dans une conjoncture défavorable caractérisée sur les douze derniers mois par une pression baissière sur les prix de vente de certains produits d'éclairage, amplifiée par le revirement de la parité euro/dollar américain amorcé au cours de l'été 2014, et par la persistance de surcoûts logistiques (transport aérien sur plusieurs projets significatifs) ayant contribué au renchérissement des achats de produits en provenance d'Asie.

Dans ce contexte, l'élément marquant du premier semestre 2015 est la réduction significative des charges opérationnelles courantes du Groupe qui ont atteint 8.792 K€, en réduction de 14,8% soit 1.527 K€ par rapport au premier semestre 2014. Ce résultat est une première traduction du plan d'efficacité opérationnelle engagé par le Groupe au cours du second semestre 2014 afin de réduire les coûts fixes.

Ces économies ont été réalisées en dépit des coûts liés à la montée en charge, depuis l'été 2014, de Lucibel Barentin, filiale française de Lucibel en charge du développement et de l'assemblage de solutions d'éclairage à forte valeur ajoutée, dont la perte opérationnelle au premier semestre 2015 s'est élevée à 200 K€.

La réduction des dépenses opérationnelles du Groupe a principalement concerné les charges de personnel qui, hors charges des personnels de production s'établissent à 5.448 K€ au premier semestre 2015 contre 6.290 K€ au premier semestre 2014 (- 13,4%), sous l'effet d'une baisse des effectifs du Groupe en France et à l'international de 16% (Effectif Groupe au 30 juin 2015 : 176). Des économies ont également été générées sur le poste des charges externes à travers un moindre recours aux honoraires et prestations de sous-traitance, qui s'élèvent à 3.385 K€ au premier semestre 2015, en réduction de 10,5%.

Dans ce contexte, la perte opérationnelle courante consolidée s'établit à 3.261 K€ au premier semestre 2015, en réduction de 1.495 K€ (31,4%) par rapport à la même période en 2014. Après retraitements des dotations nettes aux amortissements et provisions (838 K€) et des charges liées aux paiements en actions (149 K€), la perte EBITDA du Groupe s'établit à 2.274 K€ au premier semestre 2015, en baisse de 1.337 K€ (37,0%) par rapport au premier semestre 2014.

Compte tenu de charges opérationnelles non courantes de 465 K€, essentiellement constituées des coûts de restructuration et de dépréciations d'actifs, et en l'absence de charges financières et de charges d'impôt significatives, la perte opérationnelle (EBIT) et la perte nette du Groupe s'établissent respectivement à 3.726 K€ et 3.724 K€.

### Situation financière : stabilité des fonds propres et maîtrise du gearing

Le total du bilan consolidé s'établit à 34.495 K€ au 30 juin 2015 contre 33.798 K€ au 31 décembre 2014 et se décompose comme suit :

En K€ (données consolidées IFRS)	30/06/2015 (*)	31/12/2014
Actifs non courants	13 583	13 987
Actifs courants	15 911	15 030
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 001	4 781
<b>Total des actifs</b>	<b>34 495</b>	<b>33 798</b>

(\*) Données non auditées

En K€ (données consolidées IFRS)	30/06/2015 (*)	31/12/2014
Capitaux propres	13 570	13 073
<i>dont Capital social</i>	8 644	7 554
Passifs non courants	5 936	5 751
<i>dont Emprunts et dettes financières</i>	5 567	5 228
Passifs courants	14 989	14 974
<i>dont Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)</i>	4 739	3 840
<i>dont Fournisseurs et comptes rattachés</i>	5 103	5 413
<b>Total des passifs</b>	<b>34 495</b>	<b>33 798</b>

(\*) Données non auditées

### Stabilité des besoins de financement liés à l'activité et aux investissements (réduction de l'insuffisance d'autofinancement compensée par l'augmentation des besoins liés à la variation du Besoin en fonds de roulement)

Au premier semestre 2015, les besoins de financement liés aux activités et aux investissements s'établissent globalement à 4.975 K€ contre 5.041 K€ au premier semestre 2014. La composition de ces besoins a cependant sensiblement évolué d'une période à l'autre et est marquée par la forte réduction des besoins de financement liés à l'insuffisance d'autofinancement du groupe (2.678 K€ au premier semestre 2015 contre 3.905 K€ au premier semestre 2014) compensée par l'augmentation des besoins liés à la variation du BFR (1.889 K€ au premier semestre 2015 contre 635 K€ au premier semestre 2014).

Ainsi, l'incidence défavorable de la variation du BFR au premier semestre 2015 traduit une augmentation des besoins liés au BFR d'exploitation (augmentation des stocks et du poste clients pour respectivement 148K€ et 228 K€ et diminution des dettes fournisseurs pour 388 K€) du fait de la saisonnalité de l'activité et de la mise en stock d'un nouveau catalogue produits (lancement en avril 2015) ainsi que de la variation des autres actifs et passifs opérationnels (fiscaux et sociaux notamment).

### Fonds propres

Après déduction de la perte nette du semestre (3.724 K€), les fonds propres du Groupe s'élèvent à 13.570 K€ au 30 juin 2015. Ils intègrent notamment l'incidence positive de l'augmentation de capital en numéraire clôturée en mai 2015 et ayant permis la levée d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 4.357 K€ à travers l'émission de 1.089.324 actions à bons de souscription d'actions remboursables (ABSAR) au prix unitaire de 4 euros.

A l'issue de ces opérations, le capital social de Lucibel SA s'établit à 8.644 K€ en base non diluée, composé de 8 644 025 actions de valeur nominale de 1€ par action.

### Endettement net et gearing

Au 30 juin 2015, le Groupe dispose d'une trésorerie brute disponible de 5.001 K€. A cette date, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 10.306 K€ dont 4.739 K€ à échéance à moins d'un an.

Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a procédé au remboursement des échéances liées aux emprunts contractés auprès de différentes banques pour 755 K€ et a finalisé la mise en place d'un nouvel emprunt bancaire moyen terme d'une valeur de 1.500 K€.

Compte tenu de capitaux propres positifs de 13.570 K€ et d'un endettement net de 5.305 K€, le *gearing* (endettement net consolidé sur fonds propres) s'établit à 0,39.

## Perspectives

En dépit des perspectives de croissance des activités sur l'année 2015 et des actions de réduction des coûts intervenues ou initiées depuis le début de l'année, le Groupe a annoncé le 13 octobre 2015, à l'occasion de la communication de ses résultats semestriels consolidés 2015 et de son activité au troisième trimestre 2015, la non atteinte de son objectif d'équilibre EBITDA sur l'année 2015 en précisant que les conditions étaient cependant réunies pour confirmer un objectif d'EBITDA positif sur l'année 2016.

Dans un souci constant d'alignement de ses coûts fixes sur l'évolution de ses activités, le Groupe poursuit au second semestre 2015 son plan d'amélioration de l'efficacité opérationnelle en mettant notamment en œuvre les actions suivantes :

- Concentration des investissements sur le développement d'une nouvelle offre produits à forte valeur ajoutée, commercialisable en 2016 et intégrant notamment les premières solutions Lifi qui seront distribuées à travers la filiale SLMS (Schneider Lucibel Managed Services) ou en direct par Lucibel (Lifi Haut Débit) ;
- Focalisation des forces commerciales sur les segments de marché et zones géographiques à fort potentiel ;
- Optimisation des coûts de la chaîne logistique suite à l'internalisation au sein de Lucibel Barentin de la gestion des stocks de produits Lucibel distribués en Europe (auparavant externalisée) et à la réorganisation du processus d'approvisionnement des produits en provenance d'Asie ;
- Poursuite des actions de réduction du coût des fonctions centrales et des frais généraux.

## Commentaires sur les principaux risques et incertitudes

Dans leur ensemble, les facteurs de risques mentionnés dans le document de base enregistré sous le numéro I.14- 014 et visé par l'AMF n'ont pas subi de modifications.

S'agissant du risque de liquidité, afin de couvrir les besoins de financement de ses activités dans les 12 prochains mois, le Groupe devrait finaliser au cours des quatre prochains mois l'accès à de nouveaux financements moyen terme d'un montant global proche de 2.950 K€ dont 1 950 K€ liés à la montée en charge de ses activités sur le site de Barentin et 1.000 K€ liés au financement par voie de crédit-bail des produits et solutions d'éclairage installés par la filiale Citéclaire dans le cadre du marché de concession conclu avec la ville d'Istres en octobre 2014.

L'obtention de ces financements, considérée comme hautement probable sur la base de l'avancement de ces opérations à la date d'arrêté des comptes, ainsi que la baisse anticipée de la consommation de trésorerie liée aux activités sous l'effet de la réduction des dépenses opérationnelles du Groupe et de la maîtrise des besoins de financement liés à la variation de son besoin en fonds de roulement, ont été pris en considération pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2015.

Par ailleurs, compte tenu de l'annonce par le Groupe de la non atteinte de son objectif d'équilibre EBITDA sur l'année 2015, la Société s'est rapprochée des établissements prêteurs afin d'obtenir un *waiver* sur l'un des covenants bancaires contractualisés en mars 2015 et prévoyant l'atteinte d'un résultat EBITDA supérieur à 0 à compter du 31 décembre 2015 et pendant toute la durée du prêt. A la date d'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2015, le Groupe demeure dans l'attente de ce *waiver*

étant précisé que la convention de continuité d'exploitation, pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2015, n'est pas subordonnée à l'obtention de ce waiver.

Enfin, le Groupe demeure en contact avec de nombreux investisseurs et partenaires bancaires et étudie de façon régulière diverses solutions de recours à de nouveaux financements afin de continuer à financer son développement.

### **Commentaires sur les parties liées**

Les opérations réalisées au cours du premier semestre 2015 avec les parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative depuis le 31 décembre 2014.

# COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

*Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015*

## 1. COMPTES DE RESULTAT

Données en milliers d'euros	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires	5	13 516	12 012
Achats consommés		(6 830)	(5 716)
Charges externes	6	(4 047)	(4 207)
Charges de personnel	7	(5 672)	(6 409)
Impôts et taxes		(191)	(168)
Dotations nettes des reprises aux amortissements et provisions	8	(838)	(667)
Autres produits et charges d'exploitation	9	801	399
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(3 261)</b>	<b>(4 756)</b>
Autres produits et charges opérationnels	10	(465)	(6)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(3 726)</b>	<b>(4 762)</b>
Part dans le résultat des entités mises en équivalence		-	(36)
<b>Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence</b>		<b>(3 726)</b>	<b>(4 798)</b>
<i>Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie</i>		4	3
<i>Coût de l'endettement financier brut hors emprunt obligataire</i>		(131)	(139)
<i>Coût de l'emprunt obligataire convertible en actions</i>		-	(576)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(127)</b>	<b>(712)</b>
Autres produits et charges financiers		134	(38)
<b>Résultat financier</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>(750)</b>
Impôt sur les résultats	12	(5)	850
<b>Résultat net</b>		<b>(3 724)</b>	<b>(4 698)</b>
<i>Dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		(3 714)	(4 701)
<i>Dont part attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		10	3
<b>Résultat net par action :</b>			
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action</i>	13	-0,48	-0,75
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) dilué par action</i>	13	-0,48	-0,75

## 2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL

Données en milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(3 724)</b>	<b>(4 698)</b>
<i>Ecart de change résultant de la conversion des états financiers des filiales étrangères</i>	(146)	(10)
<i>Variation de la juste valeur des instruments de couverture de change</i>	-	-
<i>Ecart actuariel sur engagement de retraite</i>	12	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(134)</b>	<b>(10)</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>(3 858)</b>	<b>(4 708)</b>
<i>Part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	(3 846)	(4 711)
<i>Part attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(12)	3

### 3. ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIFS – en milliers d’euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014 retraité
Ecarts d’acquisition	14	8 062	8 062
Immobilisations incorporelles	15	4 771	5 176
Immobilisations corporelles	16	597	598
Entités mises en équivalence		-	-
Prêts et dépôts		145	151
Autres actifs long terme		8	-
Impôts différés actifs	12	-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>13 583</b>	<b>13 987</b>
Stocks	17	6 198	6 042
Clients et comptes rattachés	18	6 959	6 680
Autres actifs courants	19	2 650	2 062
Créances d’impôts courants	12	104	246
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	5 001	4 781
<b>Total actifs courants</b>		<b>20 912</b>	<b>19 811</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>34 495</b>	<b>33 798</b>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS – en milliers d’euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014 retraité
Capital		8 644	7 554
Prime d’émission		37 135	34 033
Actions propres		(405)	(419)
Ecart de conversion		(296)	(152)
Réserves et résultat accumulés		(31 475)	(27 922)
<b>Total capitaux propres, part du groupe</b>		<b>13 603</b>	<b>13 094</b>
<b>Capitaux propres, part attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle</b>		<b>(33)</b>	<b>(21)</b>
<b>Capitaux propres</b>	21	<b>13 570</b>	<b>13 073</b>
Emprunts et dettes financières	25	5 567	5 228
Autres passifs non courants	26	27	216
Avantages au personnel	23	135	147
Provisions – part non courante	24	207	160
Impôts différés passifs	12		
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>5 936</b>	<b>5 751</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d’un an)	25	4 739	3 840
Provisions – part courante	24	818	893
Fournisseurs et comptes rattachés	27	5 103	5 413
Dettes d’impôt		3	1
Autres passifs courants	28	4 326	4 827
<b>Total des passifs courants</b>		<b>14 989</b>	<b>14 974</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>34 495</b>	<b>33 798</b>

#### 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions	Capital		Primes d'émission	Réserves et Résultats accumulés	Autres			Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres, part attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre d'actions	Montant			Actions propres	Ecarts actuariels	Ecarts de conversion			
<b>Au 31/12/2013</b>	<b>6 254 680</b>	<b>6 255</b>	<b>18 955</b>	<b>(20 741)</b>	-	-	25	4 494	(8)	4 486
Augmentations de capital	71 150	71	253	-	-	-	-	324	-	324
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	478	-	-	-	478	-	478
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	(4 701)	-	-	-	(4 701)	3	(4 698)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	(10)	(10)	-	(10)
Frais relatifs à l'IPO	-	-	-	(281)	-	-	-	(281)	-	(281)
Engagements de rachat d'actions	-	-	-	1 034	-	-	-	1 034	-	1 034
Autres variations	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	-	(2)
<b>Au 30/06/2014 (non audité)</b>	<b>6 325 830</b>	<b>6 326</b>	<b>19 208</b>	<b>(24 213)</b>	-	-	15	1 336	(5)	1 331
Augmentations de capital	1 299 021	1 299	15 077	-	-	-	-	16 376	-	16 376
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	750	-	-	-	750	-	750
Effet de la conversion des OC	-	-	-	236	-	-	-	236	-	236
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	(419)	-	-	(419)	-	(419)
Résultat net de la période	-	-	-	(9 894)	-	-	-	(9 894)	(11)	(9 905)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	(177)	(177)	(2)	(179)
Ecarts actuariels	-	-	-	-	-	(44)	-	(44)	-	(44)
Engagements de rachat d'actions	-	-	-	1 743	-	-	-	1 743	-	1 743
Autres variations	-	-	-	(5)	-	-	-	(5)	-	(5)
<b>Au 31/12/2014 publié</b>	<b>7 553 701</b>	<b>7 554</b>	<b>34 033</b>	<b>(27 911)</b>	<b>(419)</b>	<b>(44)</b>	<b>(152)</b>	<b>13 060</b>	<b>(21)</b>	<b>13 039</b>
impact IFRIC 21	-	-	-	34	-	-	-	34	-	34
<b>Au 31/12/2014 (après impact IFRIC 21)</b>	<b>7 553 701</b>	<b>7 554</b>	<b>34 033</b>	<b>(27 877)</b>	<b>(419)</b>	<b>(44)</b>	<b>(152)</b>	<b>13 094</b>	<b>(21)</b>	<b>13 073</b>
Augmentations de capital	1 090 324	1 090	3 102	-	-	-	-	4 192	-	4 192
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	149	-	-	-	149	-	149
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	14	-	-	14	-	14
Résultat net de la période	-	-	-	(3 714)	-	-	-	(3 714)	(10)	(3 724)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	(144)	(144)	(2)	(146)
Ecarts actuariels	-	-	-	-	-	12	-	12	-	12
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Au 30/06/2015 (non audité)</b>	<b>8 644 025</b>	<b>8 644</b>	<b>37 135</b>	<b>(31 442)</b>	<b>(405)</b>	<b>(32)</b>	<b>(296)</b>	<b>13 603</b>	<b>(33)</b>	<b>13 570</b>

## 5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Données en milliers d'euros	30/06/2015	30/06/2014
<b>Résultat net consolidé (y compris part attribuable aux intérêts ne donnant pas le contrôle)</b>	<b>(3 724)</b>	<b>(4 698)</b>
Quote-part de résultat des entités mises en équivalence	-	36
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants constatée dans la ligne de variation des créances clients et des stocks ci-)	542	412
Paiements en actions	149	478
Gains ou pertes sur cession	196	5
Autres produits et charges non monétaires	-	-
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>(2 837)</b>	<b>(3 767)</b>
Elimination du coût de l'endettement financier	154	712
Produit / Charge d'impôt sur le résultat	4	(850)
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>	<b>(2 678)</b>	<b>(3 905)</b>
Impôt sur le résultat versé	179	(123)
Variation des stocks	(148)	(1 967)
Variation des créances clients	(228)	753
Variation des dettes fournisseurs	(388)	1 226
Variation des autres actifs et passifs opérationnels	(1 304)	(524)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (B)</b>	<b>(4 567)</b>	<b>(4 540)</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(199)	(164)
Décaissements liés aux frais de développement immobilisés	(234)	(328)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4	-
Décaissements liés aux prêts et dépôts	21	(9)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de regroupement d'entreprise	-	-
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (C)</b>	<b>(408)</b>	<b>(501)</b>
Augmentation de capital	4 192	322
Transactions sur actions propres	14	(281)
Remboursement d'emprunts et de dettes financières	(933)	(528)
Emissions d'emprunts et de dettes financières	1 574	7
Emission d'emprunt obligataire convertible en actions	-	-
Variation des passifs financiers relatifs à l'affacturage	162	(505)
Intérêts financiers nets versés	(157)	(162)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (D)</b>	<b>4 851</b>	<b>(1 147)</b>
Incidence des variations des cours de devises (E)	12	2
<b>Variation de trésorerie nette (B+C+D+E)</b>	<b>(111)</b>	<b>(6 188)</b>
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	4 768	9 307
<i>Trésorerie à la clôture (*)</i>	4 657	3 119
<i>(*) Dont soldes créditeurs de banque figurant au passif de l'état de la situation financière dans la rubrique "Passifs financiers courants"</i>	(344)	(36)

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES

---

### ASPECTS GENERAUX

- Note 1 Faits marquants de la période
- Note 2 Principes comptables
- Note 3 Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises
- Note 4 Secteurs opérationnels

### ETAT DU RESULTAT GLOBAL

- Note 5 Chiffre d'affaires
- Note 6 Charges externes
- Note 7 Effectifs et charges de personnel
- Note 8 Dotations et reprises aux amortissements et provisions
- Note 9 Autres produits et charges d'exploitation
- Note 10 Autres produits et charges opérationnels
- Note 11 Résultat financier
- Note 12 Impôts sur les résultats
- Note 13 Résultat par action

### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

- Note 14 Écarts d'acquisition
- Note 15 Immobilisations incorporelles
- Note 16 Immobilisations corporelles
- Note 17 Stocks
- Note 18 Clients et comptes rattachés
- Note 19 Autres actifs courants
- Note 20 Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Note 21 Capitaux propres et informations sur le capital
- Note 22 Plan d'options et assimilés
- Note 23 Provisions pour retraites
- Note 24 Provisions
- Note 25 Emprunts et passifs financiers
- Note 26 Autres passifs non courants
- Note 27 Fournisseurs et comptes rattachés
- Note 28 Autres passifs courants

### AUTRES INFORMATIONS

- Note 29 Informations sur les parties liées
- Note 30 Événements post-clôture

## ASPECTS GENERAUX

---

### *Informations relatives à l'entreprise*

Le Groupe Lucibel (le « **Groupe** ») est spécialisé dans la conception et la distribution de solutions d'éclairage innovantes basées en particulier sur la technologie LED (*Light-Emitting Diode*, ou diode électroluminescente). Le Groupe est positionné pour l'essentiel sur les segments du marché professionnels pour lesquels ses solutions LED apportent une valeur d'usage maximale, à savoir les commerces, Cafés, Hôtels et Restaurants (CHR), les bureaux et l'industrie, les musées et, enfin les collectivités publiques.

La société mère du Groupe, Lucibel SA (la « **Société** »), créée en 2008, est une société anonyme ayant son siège social à Rueil Malmaison (France) et régie par les dispositions de la loi française.

Le Groupe Lucibel compte 176 collaborateurs au 30 Juin 2015 et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 13,5 millions d'euros au cours des 6 premiers mois de l'exercice 2015.

### **NOTE 1 - Faits marquants de la période**

Les faits marquants du semestre écoulé sont les suivants :

- Chiffre d'affaires du Groupe de 13,5 M€ au premier semestre 2015, en croissance de 12,5% sous l'effet notamment du développement des ventes à l'international
- Réduction de la perte opérationnelle consolidée sous l'effet principal de la baisse des charges opérationnelles liée à la mise en œuvre, depuis le second semestre 2014, d'un plan d'efficacité opérationnelle
- Concentration des investissements sur le développement produits et la montée en charge du site de Barentin
- Levée de nouveaux financements à hauteur de 5,9 M€ dont 4,4 M€ en fonds propres et 1,5 M€ sous forme de dettes bancaires

### **NOTE 2 – Comptes consolidés et principes comptables**

Les comptes intermédiaires au 30 juin 2015 du groupe LUCIBEL sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent donc être lus en relation avec avec les états financiers au 31 décembre 2014.

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015 du Groupe Lucibel (« le Groupe ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2015.

### ***Règles et méthodes comptables***

Les règles et méthodes comptables retenus pour la préparation des comptes intermédiaires consolidés sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'exception des normes, amendements et interprétations applicables pour la première fois au 1er janvier 2015.

### **Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2015**

- IFRIC 21, Taxes : Cette interprétation n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2015.

### **Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er janvier 2015 au sein de l'Union Européenne**

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces normes, amendements et interprétations dans les comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2015 et estime qu'ils ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

### **Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB non encore adoptés par l'Union européenne**

- IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ;
- IFRS 9, Instruments financiers.

L'impact de ces normes et amendements sur les résultats et la situation financière du Groupe est en cours d'évaluation.

### **Continuité d'exploitation**

Au cours du premier semestre 2015, les besoins de financement du Groupe ont été principalement couverts à travers la trésorerie brute disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (4.781 K€), la mise en place en mars 2015 d'un nouvel emprunt bancaire à moyen terme de 1 500 K€ et la clôture en mai 2015 d'une augmentation de capital d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 4.357 K€.

Au 30 juin 2015, le Groupe dispose d'une trésorerie brute disponible de 5.001 K€ et de capitaux propres positifs à hauteur de 13.570 K€. A cette date, le montant des emprunts et dettes financières courants s'élève à 4.739 K€ et comprend notamment les dettes financières relatives aux contrats d'affacturage pour 2.834 K€.

Afin de couvrir les besoins de financement de ses activités dans les 12 prochains mois, le Groupe devrait finaliser au cours des quatre prochains mois l'accès à de nouveaux financements moyen terme d'un montant global proche de 2.950 K€ dont 1 950 K€ liés à la montée en charge de ses activités sur le site de Barentin et 1.000 K€ liés au financement par voie de crédit-bail des produits et solutions d'éclairage installés par la filiale de Citeclair dans le cadre du marché de concession conclu avec la ville d'Istres en octobre 2014.

L'obtention de ces financements, considérée comme hautement probable sur la base de l'avancement de ces opérations à la date d'arrêt des comptes, ainsi que la baisse anticipée de la consommation de trésorerie liée aux activités sous l'effet de la réduction des dépenses opérationnelles du Groupe et de la maîtrise des besoins de financement liés à la variation de son besoin en fonds de roulement, ont été pris en considération pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2015.

Par ailleurs, compte tenu de l'annonce par le Groupe le 13 octobre 2015, à l'occasion de la communication de ses résultats semestriels consolidés 2015 et de son activité au troisième trimestre 2015, de la non atteinte de son objectif d'équilibre EBITDA sur l'année 2015, la Société s'est rapprochée des établissements prêteurs afin d'obtenir un *waiver* sur l'un des covenants bancaires contractualisés en mars 2015 et prévoyant l'atteinte d'un résultat EBITDA supérieur à 0 à compter du 31 décembre 2015 et pendant toute la durée du prêt. A la date d'arrêt des comptes consolidés au 30 juin 2015, le Groupe demeure dans l'attente de ce *waiver* étant précisé que la convention de continuité d'exploitation pour l'arrêt des comptes au 30 juin 2015 n'est pas subordonnée à l'obtention de ce *waiver*.

Enfin, le Groupe demeure en contact avec de nombreux investisseurs et partenaires bancaires et étudie de façon régulière diverses solutions de recours à de nouveaux financements afin de continuer à financer son développement.

## Jugement et recours à des estimations

Les actifs et passifs sont évalués sur la base du coût historique sauf lorsqu'une norme IFRS requiert l'utilisation de la juste valeur, ou sur option du Groupe lorsque la norme le permet.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite, de la part de la Direction de Lucibel, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants des actifs et des passifs, sur ceux des produits et des charges, et sur l'information donnée dans les notes aux états financiers.

Les estimations et les hypothèses sont déterminées en recourant aux éléments d'expérience opérationnelle accumulée, aux données de marché ou du secteur disponibles et à d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs dans l'application des principes comptables retenus par le Groupe. Les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers de Lucibel pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les estimations retenues qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers portent notamment sur les éléments suivants :

- Evaluation des actifs incorporels identifiables dans le cadre des regroupements d'entreprises

La détermination de la juste valeur des actifs incorporels identifiables acquis lors des regroupements d'entreprises se fonde sur un certain nombre d'hypothèses financières (en particulier taux d'actualisation), de marché et de rentabilité opérationnelle que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de ces immobilisations incorporelles. Aucun regroupement d'entreprises n'est intervenu sur le semestre.

- Appréciation de la valorisation des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée indéterminée

La note 14 est relative aux goodwill et aux tests de dépréciation de l'actif immobilisé. Les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur annuels conformément au calendrier du Groupe, ou lors de l'identification d'un indicateur de perte de valeur. Ces tests reposent sur les meilleures anticipations des flux de trésorerie futurs actualisés de l'activité des unités concernées.

- Attribution d'options, de bons de souscriptions d'actions ou de bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprises,

La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur le modèle Black & Scholes de valorisation d'options qui prend en compte des hypothèses sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la valeur des titres de Lucibel, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe un risque inhérent élevé de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle de valorisation d'options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à la norme IFRS 2.

- Reconnaissance des frais de développement à l'actif

Lucibel consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, Lucibel doit effectuer des jugements et interprétations pour la détermination des frais de développement qui doivent être capitalisés lorsque les six critères définis par la norme IAS 38 sont satisfaits.

- Provisions

Lucibel peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par Lucibel dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à sa charge. Lucibel met en œuvre des jugements et des interprétations afin de déterminer sa meilleure estimation du risque encouru et d'établir le niveau de provisionnement du risque. Les provisions sont présentées en note 24.

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des activités à l'étranger sont les suivants (pour un euro) :

Devises		Taux de clôture 30/06/2015	Taux Moyen 2015	Taux Moyen 2014	Taux de clôture 30/062014
AED	Dirham EAU	4,108126	4,101723	4,875670	4,466080
CHF	Franc Suisse	1,040604	1,056971	1,214772	1,202906
CNY	Yuan	6,852131	6,854010	8,156607	7,480551
HKD	Dollar de Hong Kong	8,669267	8,658009	10,298661	9,431293
MAD	Dirham Marocain	10,883761	10,893246	11,261261	11,008366

### NOTE 3 - Regroupements d'entreprises

Aucune variation de périmètre n'a été constatée au cours du premier semestre 2015.

#### Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2015, le périmètre de consolidation, constitué des filiales consolidées par intégration globale s'établit comme suit :

Nom de la Société	Adresse du siège social	Pays d'activité	Méthode de consolidation (1)	% contrôle 2015	% intérêts 2015	% contrôle 2014	% intérêts 2014
Lucibel SA	3 Place Louis RENAULT, 92500 RUEIL MALMAISON	France	IG	Société mère		Société mère	
Cordel	18 quai du Commandant Malbert 29200 BREST	France	IG	100%	100%	100%	100%
Cordel Développement	18 quai du Commandant Malbert 29200 BREST	France	IG	100%	100%	100%	100%
Lucibel Healthcare	3 Place Louis RENAULT, 92500 RUEIL MALMAISON	France	IG	100%	100%	100%	100%
Lucibel Espana (2)	Regus World Trade Center, Muelle Barcelona, Edif. Sur 2a planta, 08039 BARCELONE	Espagne	IG	100%	100%	100%	100%
Lucibel Suisse	Chemin des Chalets 7, 1279 CHAVANNES DE BOGIS	Suisse	IG	100%	100%	100%	100%
Lucibel Middle East	P.O Box 341407 , Dubai Silicon Oasis, Suntech Tower, Office 609, DUBAÏ	EAU	IG	90%	90%	90%	90%
Lucibel Benelux	Battelsesteenweg 455E, 2800 MECHELEN,	Belgique	IG	100%	100%	100%	100%
Diligent Factory	3 floor, Youfu Building, RD 7 Qiaotou community, Fuyong Street, Baoan, Shenzhen	Chine	IG	100%	100%	100%	100%
Lucibel Asia	Unit 109, 1/F., Morlite Building, 40 Hung To Road, Kwun Tong, KOWLOON, HONG KONG	Chine (Hong Kong)	IG	100%	100%	100%	100%
Citéclair	3 Place Louis RENAULT, 92500 RUEIL MALMAISON	France	IG	80%	80%	80%	80%
Procédés Hallier	69, rue Victor Hugo, 93100 MONTREUIL	France	IG	100%	100%	100%	100%
Lucibel Africa	22 rue Charam Achaykh Palmier, 20000 Casablanca	Maroc	IG	100%	100%	100%	100%
Lucibel Barentin	101 allée des vergers 76360 Barentin	France	IG	100%	100%	100%	100%
LINE 5	3 Place Louis RENAULT, 92500 RUEIL MALMAISON	France	IG	100%	100%	100%	100%

(1) IG: Intégration globale

(2) Filiale mise en sommeil au cours de l'exercice 2013

#### NOTE 4 - Secteurs opérationnels

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de Lucibel.

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein du Groupe Lucibel qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions LED.

## NOTE 5 – Chiffre d'affaires

Répartition du CA selon la zone géographique des entités de facturation	30/06/2015	30/06/2014
France	11 906	10 592
Afrique - Moyen Orient	1 120	740
Europe et reste du monde	151	410
Asie Pacifique	339	270
<b>Total</b>	<b>13 516</b>	<b>12 012</b>

Répartition du CA selon la zone géographique des clients facturés	30/06/2015	30/06/2014
France	10 005	10 592
Afrique - Moyen Orient	1 885	740
Europe et reste du monde	1 218	420
Asie Pacifique	408	260
<b>Total</b>	<b>13 516</b>	<b>12 012</b>

Répartition du CA par nature	30/06/2015	30/06/2014
Ventes de marchandises	12 067	10 784
Prestations de services	1 449	1 228
<b>Total</b>	<b>13 516</b>	<b>12 012</b>

## NOTE 6 - Charges externes

Répartition des charges externes	30/06/2015	30/06/2014
Sous traitance générale	199	37
Locations et charges locatives	650	511
Entretiens et réparations	132	160
Assurances	114	82
Etudes et recherche	29	64
Honoraires et commissions	1 041	1 180
Publicité	179	333
Transports sur achats et ventes	806	670
Frais déplacements - Missions - Réception	609	678
Frais postaux et téléphone	190	160
Services bancaires	111	64
Autres	-13	268
<b>Total</b>	<b>4 047</b>	<b>4 207</b>

La croissance du poste location et charges locatives est liée à la création et au développement de nouvelles filiales (notamment Lucibel Barentin, Lucibel Africa, Lucibel Middle East et Line 5) qui ont pris des locaux complémentaires, et à l'augmentation des charges locatives.

La décroissance des postes « *Honoraires et commissions* », « *Entretien et réparation* », « *Publicité* » et « *frais de déplacement* » qui s'établissent globalement sur la période écoulée à 1.961 K€ contre 2.351 K€ en 2014 est liée à la mise en place d'un plan de réduction des coûts initié au cours du second semestre 2014.

## NOTE 7 - Effectifs et charges de personnel

### Effectifs

Au 30 juin 2015, l'effectif total du Groupe hors personnel mis à disposition s'élève à 176 contre 210 au 30 juin 2014 et 209 au 31 décembre 2014.

### Charges de personnel

Au 30 juin 2015, les charges de personnel, y compris les provisions pour retraite (nettes des reprises) et paiement en actions, se sont élevées à 5.672 K€ contre 6.409 K€ (-11,5%) sur la même période en 2014, réparties comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Rémunérations et charges sociales	5 523	5 913
Provision pour retraite	0	18
Incidence des paiements en actions	149	478
<b>Total</b>	<b>5 672</b>	<b>6 409</b>

## NOTE 8 - Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Dotations et reprises d'amortissements et provisions (en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Dot. / Rep. - amortissements sur immo. Incorporelles	462	171
Dot. / Rep. provisions - amortissements sur immo. corporelles	90	57
Dot. / Rep. provisions sur stock de marchandises	231	105
Dot. / Rep. provisions sur créances clients	(59)	137
Dot. / Rep. provisions	114	197
<b>Total</b>	<b>838</b>	<b>667</b>

## NOTE 9 - Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Subvention	62	-
Frais de développement capitalisés	177	306
Autres produits	411	112
Transfert de charges	158	-
Autres charges nettes	(7)	(19)
<b>Total</b>	<b>801</b>	<b>399</b>

L'augmentation du poste « *Autres produits* » au premier semestre 2015 est essentiellement liée à la prise en compte d'un produit de crédit d'impôt recherche de 370 K€.

Le poste « *Transfert de charges* » est principalement constitué au premier semestre 2015 d'indemnités d'assurance perçues par la Société à hauteur de 132 K€, dans le cadre de la résolution d'un sinistre qualité.

## NOTE 10 - Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Pertes sur cession	(196)	(5)
Autres produits et charges opérationnels	(359)	(1)
Dot. / Rep. provisions	90	-
<b>Total</b>	<b>(465)</b>	<b>(6)</b>

Les pertes sur cession constatées au premier semestre 2015 correspondent à la valeur nette de certains projets R&D abandonnés par Lucibel (191 K€).

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les charges de restructuration liées aux départs de certains personnels de la Société ainsi que des filiales Lucibel Healthcare(France) et Diligent Factory (Chine).

## NOTE 11 - Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	3
Coût de l'endettement financier brut hors emprunt obligataire	(131)	(139)
Coût de l'emprunt obligataire convertible en actions	-	(576)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(127)</b>	<b>(712)</b>
Gains (pertes) nets de change	170	(48)
Autres charges et produits financiers	(36)	10
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>134</b>	<b>(38)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>7</b>	<b>(750)</b>

## NOTE 12 - Impôts sur les résultats

### Ventilation de la charge ou du produit d'impôt

Le produit d'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
(Charge) Produit d'impôt courant	(5)	0
(Charge) Produit d'impôts différés	0	850
<b>Total</b>	<b>-5</b>	<b>850</b>

En 2014, le Groupe a enregistré un produit d'impôt de 850 K€, correspondant à l'activation de reports déficitaires à hauteur des impôts différés passifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition du groupe Cordel et de Procédés Hallier. Cette incidence était liée à l'adhésion de Cordel et de Procédés Hallier au groupe d'intégration fiscale constitué par Lucibel SA à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	30/06/2014
Résultat avant impôt hors résultat des mises en équivalence	(3 719)	(5 511)
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	33,33%	33,33%
<b>(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur</b>	<b>1 240</b>	<b>1 837</b>
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurs non activés utilisés	20	78
Déficits de la période non activés	(1 227)	(805)
Différentiel de taux	(40)	(21)
Impôt sur la charge calculée au titre d'IFRS 2	(50)	(159)
Autres éléments	52	(80)
<b>(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat</b>	<b>(5)</b>	<b>850</b>

## NOTE 13 - Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE et options, voir note 22) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Résultat par action	30/06/2015	30/06/2014
Résultat de l'exercice (en milliers d'euros)	(3 714)	(4 701)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	7 696 094	6 275 030
Résultat de base par actions (€ / action)	(0,48)	(0,75)
Résultat dilué par action (€ / action)	(0,48)	(0,75)

## NOTE 14 - Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

La variation des écarts d'acquisition en valeur nette se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Valeur nette en début d'exercice	8 062	7 740
Mouvement de périmètre	-	322
Perte de valeur	-	-
<b>Valeur nette en fin d'exercice</b>	<b>8 062</b>	<b>8 062</b>

Le Groupe a réalisé au 31 décembre 2014 des tests de dépréciation des écarts d'acquisition reconnus au titre des acquisitions des sociétés Cordel et Procédés Hallier, qui ont conduit à l'absence de dépréciation.

En dépit du retour à la rentabilité opérationnelle de Cordel au premier semestre 2015, le Groupe a considéré que l'absence de croissance des activités de cette filiale sur le semestre constituait un indice de perte de valeur, ce qui a conduit à la réalisation d'un nouveau test de dépréciation au 30 juin 2015. Dans ce cadre, la valeur recouvrable de l'UGT Cordel a été déterminée sur la base d'une approche DCF.

Les hypothèses principales retenues pour l'établissement de ce test, qui a confirmé l'absence de dépréciation, sont les suivantes :

- Prévisions et plans du management actualisés à horizon 4 ans (intégrant notamment les perspectives de croissance de chiffre d'affaires et de marge d'EBITDA mises à jour à partir des données disponibles à la date d'arrêtés des comptes) ;
- Taux d'actualisation de 12,50% et croissance à l'infini de 2,50% (hypothèses similaires à celles retenues au 31 décembre 2014).

La sensibilité des résultats du test d'impairment sur ces hypothèses considérées séparément s'établit comme suit :

- le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini qui conduiraient à un niveau de valeur recouvrable égal à la valeur nette des actifs testés sont, respectivement, proches de 13,0% et de 1,6% ; à titre indicatif, la prise en compte d'un taux d'actualisation de 13,5% conduirait à une charge de dépréciation de 588 K€ ;
- la prise en compte d'un taux de croissance moyenne annuelle du chiffre d'affaires inférieur de 2 points à l'hypothèse retenue dans le cadre du test d'impairment sur la durée des prévisions ne conduirait pas à reconnaître une charge d'impairment ;
- enfin, la prise en compte d'une marge EBITDA en année normative inférieure de 2 points à l'hypothèse retenue dans le cadre du test d'impairment conduirait à reconnaître une dépréciation de 2.328 K€ .

S'agissant de Procédés Hallier, aucun test de dépréciation n'a été réalisé au 30 juin 2015 en l'absence d'indice de perte de valeur.

## NOTE 15 - Immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>1 185</b>	<b>2 023</b>	<b>2 043</b>	<b>720</b>	<b>224</b>	<b>6 195</b>
Acquisitions				121	177	298
Sorties	(95)			(88)	(159)	(342)
Entrées de périmètre						-
Autres variations	57		18	2	(57)	20
<b>Au 30 Juin 2015</b>	<b>1 147</b>	<b>2 023</b>	<b>2 061</b>	<b>755</b>	<b>185</b>	<b>6 171</b>

AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>(149)</b>	<b>(416)</b>	<b>(116)</b>	<b>(338)</b>	-	<b>(1 019)</b>
Dotations	(248)	(130)		(135)		(512)
Sorties	63			88		151
Entrées de périmètre						-
Autres variations			(18)	(1)		(19)
<b>Au 30 Juin 2015</b>	<b>(334)</b>	<b>(546)</b>	<b>(134)</b>	<b>(386)</b>	-	<b>(1 400)</b>

VALEUR NETTE	Frais de développement	Relations clients	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>1 036</b>	<b>1 607</b>	<b>1 927</b>	<b>382</b>	<b>224</b>	<b>5 176</b>
<b>Au 30 Juin 2015</b>	<b>813</b>	<b>1 478</b>	<b>1 927</b>	<b>369</b>	<b>185</b>	<b>4 771</b>

Les acquisitions de la période correspondent principalement à des frais de développement sur des projets lancés en production sur l'exercice et en cours de développement à la clôture et à des logiciels (mise en place d'un CRM).

#### NOTE 16 - Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Matériels et outillages – Installations	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>711</b>	<b>457</b>	<b>1 168</b>
Acquisitions	83	37	120
Sorties		(38)	(38)
Entrées de périmètre			-
Autres variations	15	(0)	15
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>809</b>	<b>456</b>	<b>1 265</b>

AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)	Matériels et outillages – Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>(301)</b>	<b>(269)</b>	<b>(570)</b>
Dotations	(90)	(29)	(119)
Sorties		29	29
Entrées de périmètre			-
Autres variations	(3)	(5)	(8)
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>(394)</b>	<b>(274)</b>	<b>(668)</b>

VALEUR NETTE	Matériels et outillages – Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>410</b>	<b>188</b>	<b>598</b>
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>415</b>	<b>182</b>	<b>597</b>

## NOTE 17 – Stocks

(en milliers d'euros)	30/06/2014	31/12/2014
Valeur brute matières premières et composants	906	647
Valeur brute marchandises	6 338	6 260
Provisions cumulées	(1 046)	(865)
<b>Valeur nette</b>	<b>6 198</b>	<b>6 042</b>

La valeur nette des stocks au 30 juin 2015 s'établit à 6.198 K€ contre 6.042 K€ au 31 décembre 2014. Elle correspond principalement à la valeur nette des composants et produits solutions LED.

Les provisions pour dépréciation constatées à la clôture du 30 juin 2015 prennent en considération l'obsolescence et les difficultés d'écoulement de certains produits finis.

Au cours du semestre, la variation des provisions sur stocks se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Provisions sur stocks
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>865</b>
Dotations	235
Reprises	(54)
Variations de périmètre	-
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>1 046</b>

## NOTE 18 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Valeur brute	7 228	6 973
Provisions cumulées	(269)	(293)
<b>Valeur nette</b>	<b>6 959</b>	<b>6 680</b>
<i>Créances nettes à moins d'un an</i>	<i>6 959</i>	<i>6 680</i>

Dans le cadre du développement de ses activités en France et à l'international, le Groupe a recours à l'affacturage lui garantissant la mobilisation d'une partie de son poste clients et une assurance-crédit en cas de défaillance. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le Groupe dispose d'un contrat d'affacturage pour les activités françaises et internationales (export) de Lucibel SA, Cordel et Lucibel Healthcare, avec possibilité d'extension à Procédés Hallier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ce contrat d'affacturage bénéficie par ailleurs d'un contrat d'assurance-crédit spécifique lui permettant de couvrir le risque clients notamment associé à la clientèle Grands Comptes des entités du Groupe couvertes par le contrat.

Le Groupe veille à ce que les encours contractés auprès de sa clientèle française demeurent compris dans les plafonds de financement et de garantie fixés dans le cadre de ses contrats d'affacturage et d'assurance-crédit. Il peut être amené à négocier avec ses clients, le cas échéant, l'obtention de garanties ou le versement d'acomptes sur commandes en cas d'encours de commandes supérieurs aux plafonds de financement et de garantie dont il bénéficie.

Dans le cadre de ces contrats d'affacturage, les sociétés du Groupe concernées ont convenu de vendre, sur une base renouvelable, certaines de leurs créances clients. Conformément aux dispositions des contrats, les filiales, en tant que cédantes, demeurent exposées aux risques de crédit et de délais de

paiement. Ainsi, les risques et avantages ne pouvant être considérés comme intégralement transférés, les créances clients ne peuvent pas être déconsolidées.

Le poste "Clients" comprend ainsi un encours de créances cédées pour un montant de 3.489 K€ au 30 juin 2015 (3.694 K€ au 31 décembre 2014). La part à moins d'un an des passifs financiers correspondant aux avances de trésorerie faites par les factor du groupe sur créances clients non encore recouvrées correspond à 2.834 K€ au 30 juin 2015 (2.672 K€ au 31 décembre 2014).

Au 30 juin 2015, les retenues de garantie appliquées par les factor du groupe représentent 419 K€ contre 457 K€ au 31 décembre 2014.

En conséquence, l'encours non financé par les organismes d'affacturage s'élève à 236 K€ au 30 juin 2015 et à 565 K€ au 31 décembre 2014.

### NOTE 19 - Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014 retraité
Etat – crédit d'impôt recherche	563	463
Créances fiscales et sociales	1 084	1 000
Charges constatées d'avance	163	143
Autres actifs à court terme	840	456
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>2 650</b>	<b>2 062</b>

La société Lucibel SA est la seule société du Groupe qui déclare, depuis l'exercice 2012, du crédit impôt recherche (« CIR »). La créance CIR comptabilisée au 30 juin 2015 couvre l'année 2014 et le premier semestre 2015. La créance CIR constituée au titre de l'année 2014 soit 454 K€ a été intégralement recouvrée en octobre 2015.

Le poste « *Autres actifs à court terme* » comprend principalement des acomptes versés aux fournisseurs sur des commandes en cours.

### NOTE 20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Disponibilités	3 058	3 639
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	1 943	1 142
<b>Total Trésorerie et Equivalents de trésorerie</b>	<b>5 001</b>	<b>4 781</b>

Au 30 juin 2015, les disponibilités sont détenues en France à hauteur de 4.716 K€, en Europe (hors France) pour 27 K€ et dans le reste du monde pour 258 K€.

### NOTE 21 - Capitaux propres et informations sur le capital

Au 30 juin 2015, le capital social s'élève à 8.644 K€ contre 7.554 K€ au 31 décembre 2014, et est intégralement libéré. Il est composé de 8.644.025 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 1 euro par action, inchangée depuis la constitution de Lucibel SA.

A cette date, le capital social est détenu par le dirigeant fondateur de la Société et sa famille à hauteur de 22,4%. Les actions restantes sont principalement détenues par des investisseurs financiers (70,7%) et par les autres dirigeants, les salariés et les administrateurs du Groupe (6,9%).

Au cours du premier semestre 2015, les principales opérations portant sur le capital social de la Société correspondent à des augmentations de capital ayant conduit à une émission globale de 1.090.324 actions nouvelles de la Société, dont 1.089.324 actions nouvelles créées suite à la clôture en mai 2015 d'une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Cette levée de fonds d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 4 357 K€ a été réalisée par émission de 1.089.324 actions à bons de souscription d'action remboursables (ABSAR) au prix unitaire de 4,0 euros, en partie souscrite par les principaux actionnaires de Lucibel (Aster Capital, CM-CIC Innovation et Etoile Finance). Les frais d'émission rattachés à l'opération ont été comptabilisés en diminution de la prime d'émission pour un montant de 165 K€.

Les Bons de Souscription Remboursables (BSAR) attachés aux actions nouvelles donnent le droit de souscrire à des actions nouvelles Lucibel, à raison de deux (2) BSAR pour une (1) action au prix d'exercice unitaire de 6,50 euros. Ils ont été détachés des actions nouvelles dès l'émission des ABSAR et ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Alternext Paris. Leur cotation a démarré le 22 mai 2015. Ces BSAR sont exerçables à compter du 15 juillet 2015 et jusqu'au 30 juin 2016 inclus (la « Période d'Exercice »), période durant laquelle les titulaires de BSAR auront la faculté, à tout moment, de souscrire aux actions nouvelles par exercice des BSAR.

Enfin, la Société pourra, à son seul gré, procéder à tout moment, à compter du 22 mai 2015 jusqu'à la fin de la Période d'Exercice, au remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR en circulation au prix unitaire de 0,01 euro. Toutefois, de tels remboursements anticipés ne seront possibles que si la moyenne (pondérée par les volumes de transactions de l'action Lucibel sur le marché Alternext Paris) calculée sur dix jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action Lucibel est cotée, choisis parmi les vingt jours qui précèdent la date de publication de l'avis de remboursement anticipé, du cours de clôture de l'action Lucibel sur le marché Alternext Paris excède de 23,08 % le prix d'exercice de 6,50 euros, soit 8,00 euros.

Sur le semestre, 1.000 actions nouvelles ont par ailleurs été souscrites à l'issue de l'exercice de 1.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) au prix de 1 euro par action.

## NOTE 22 - Plans d'options et assimilés

La charge comptable semestrielle liée à l'ensemble des paiements sur base d'actions s'analyse comme suit :

Données en milliers d'euros	2015	2014
Plans de BSPCE	134	364
Plans de stock-options	15	90
Plans de BSA	-	115
<b>Total charges constatées au titre des paiements fondés sur des actions</b>	<b>149</b>	<b>569</b>
<i>dont comptabilisées en charges de personnel</i>	<i>149</i>	<i>454</i>
<i>dont comptabilisées en autres charges externes</i>	<i>-</i>	<i>115</i>

## Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »)

Un nouveau programme d'émission de BSPCE a été approuvé par les actionnaires de la Société en juin 2015. Ce programme présente les mêmes caractéristiques que les programmes précédents, à savoir :

- Chaque BSPCE donne le droit de souscrire à une action,

- Pour chaque émission, 50% des bons sont exerçables 24 mois après leur attribution et le solde 36 mois après leur attribution,
- Les BSPCE devenus exerçables peuvent être exercés à tout moment au cours de leur période de validité de 5 ans,
- En cas de démission ou de licenciement, le bénéficiaire perd ses droits sur les BSPCE non encore acquis (sauf décision contraire prise dans un délai de 3 mois par le Conseil d'administration).

Ce programme permet d'augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 400 K€. Au 30 juin 2015, un total de 148 000 BSPCE a été attribué dans le cadre de ce programme, à un prix d'exercice de 3,75 euros par action. Compte tenu notamment d'une hypothèse de volatilité à 70%, chaque BSPCE attribué a été valorisé à 1,88 euro. La charge qui en résulte est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Par ailleurs, au cours du semestre, 190.500 BSPCE complémentaires ont été attribués dans le cadre du programme autorisé par les actionnaires de la Société en mars 2014 au prix d'exercice de 4,51 euros par action. Compte tenu notamment d'une hypothèse de la volatilité à 70%, chaque BSPCE attribué a été valorisé à 2,26 euros. La charge qui en résulte est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Les plafonds d'émission autorisés sont communs à l'émission de stock options.

Une synthèse des opérations d'émission de BSPCE est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux bons attribués et en circulation	Prix moyen de souscription par action (€)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>829 500</b>	<b>5,52</b>
Attribués	338 500	4,18
Exercés	(1 000)	1,00
Annulés	(24 000)	8,38
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>1 143 000</b>	<b>5,07</b>

Au 30 juin 2015, 490.000 actions peuvent être souscrites suite à l'exercice des bons attribués à ce jour.

### Options de souscription et/ ou d'achat d'actions

Les programmes d'options bénéficient aux salariés et mandataires sociaux éligibles de Lucibel SA et des sociétés ou filiales qui lui sont liées.

En juin 2015, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'administration à procéder à une nouvelle allocation d'options donnant droit à la souscription d'actions et permettant d'augmenter le capital social d'un montant nominal maximum de 400 K€, au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou filiales qui lui sont liées, et ce dans un délai de 38 mois.

Conformément au texte de la résolution, le prix et les conditions d'exercice des options sont fixés par le Conseil d'administration. Au 30 juin 2015, 15.000 options ont été attribuées dans le cadre de ce programme, chaque option donnant le droit de souscrire à une action de la Société au prix de 3,75 euros par action. Compte tenu notamment d'une hypothèse de volatilité à 70%, chaque option attribuée a été valorisée à 2,07 euros. La charge qui en résulte est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Tous les programmes d'options présentent les caractéristiques suivantes :

- Chaque option donne le droit de souscrire à une action,
- Pour chaque émission, 50% des options sont exerçables 24 mois après leur attribution et le solde 36 mois après leur attribution,

- Les options devenus exerçables peuvent être exercées à tout moment sur une période de 7 ans,
- En cas de démission ou de licenciement, le bénéficiaire perd ses droits sur les options non encore acquises (sauf décision contraire prise dans un délai de 3 mois par le Conseil d'administration).

Les plafonds d'émission autorisés par les actionnaires en juin 2015 sont communs à l'émission de BSPCE.

Au risque de devenir caduques, les options attribuées dans le cadre de ces plans devront être exercées dans un délai de 7 ans à compter de leur attribution, au plus tôt pour 50% deux ans après la date d'attribution et pour le solde à partir de la 3ème année.

Une synthèse des opérations d'émission d'options de souscription d'actions est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux options attribuées et en circulation	Prix moyen de souscription par action (€)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>112 250</b>	<b>6,71</b>
Attribués	15 000	3,75
Exercés	-	-
Annulés	(25 750)	7,58
<b>Solde au 30 Juin 2015</b>	<b>101 500</b>	<b>6,05</b>

Au 30 juin 2015, 59.500 actions peuvent être souscrites suite à l'exercice des options attribuées à ce jour.

#### Bons de souscription d'actions (« BSA »)

Dans le cadre de la clôture en mai 2015 d'une émission d'ABSAR, 1 089 324 BSAR attachées aux actions nouvelles ont été émis et donnent le droit de souscrire à des actions nouvelles Lucibel à raison de deux (2) BSAR pour une (1) action au prix d'exercice unitaire de 6,50 euros.

Les titulaires de BSAR ont la faculté, à tout moment jusqu'au 30 juin 2016, de souscrire aux actions nouvelles par exercice des BSAR.

Une synthèse des opérations d'émission de bons de souscription d'actions est présentée ci-dessous :

	Nombre d'actions correspondant aux bons attribués et en circulation	Prix moyen de souscription par action (€)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>230 769</b>	<b>6,50</b>
Attribués	544 662	6,50
Exercés	-	-
Annulés	-	-
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>775 431</b>	<b>6,50</b>

Au 30 juin 2015, 775 431 actions peuvent être souscrites suite à l'exercice des BSA attribués à ce jour.

## NOTE 23 - Provisions pour retraites

Ces provisions concernent essentiellement les régimes à prestations définies, non financés, en France. Au 30 Juin 2015, les engagements de retraite s'élèvent à 135 K€.

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart actuariel	Reclassements	30/06/2015
Provisions pour retraites	147	18	-18	-	-12	-	135

## NOTE 24 – Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart actuariel	Reclassements	30/06/2015
Provisions pour risque produit	721	197	(107)	-	-	-	811
Provisions à caractère social	332	69	(187)	-	-	-	214
Autres provisions	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total provisions</b>	<b>1 053</b>	<b>266</b>	<b>(294)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 025</b>
<i>Dont part à plus d'un an</i>	<i>160</i>	<i>93</i>	<i>(46)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>207</i>
<i>Dont part à moins d'un an</i>	<i>893</i>	<i>173</i>	<i>(248)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>818</i>

La provision pour « *risque produit* » couvre notamment les coûts éventuels associés à un mauvais fonctionnement des produits commercialisés par le Groupe durant la période de garantie (généralement de deux ans). Cette provision est évaluée à partir d'une analyse de la nature et de la criticité des défauts identifiés et d'une estimation du coût des actions correctrices à mettre en œuvre (frais d'installation des produits remplacés inclus).

Les autres provisions pour risques sont évaluées au cas par cas.

### Passifs éventuels

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures contentieuses ou pré contentieuses qui n'ont pas donné lieu à la constitution de provisions pour risques. Le Groupe estime que la situation financière consolidée ne serait pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable de ces procédures.

## NOTE 25 - Emprunts et autres dettes financières

Emprunts et autres dettes financières (K€)	30 juin 2015	Non courant		31 décembre 2014	Non courant	
		Courant	Courant		Courant	Courant
Autres emprunts	5 359	3 993	1 366	4 704	3 609	1 095
Avances conditionnées	1 769	1 574	195	1 679	1 619	60
Dettes financières relatives à l'affacturage	2 834	-	2 834	2 672	-	2 672
Concours bancaires	344	-	344	13	-	13
<b>Total emprunts et autres dettes financières</b>	<b>10 306</b>	<b>5 567</b>	<b>4 739</b>	<b>9 068</b>	<b>5 228</b>	<b>3 840</b>

### Autres emprunts et avances conditionnées

Au 30 juin 2015, le montant des emprunts et avances conditionnées s'élevait à 7.128 K€ dont la composition et l'échéancier sont présentés ci-dessous :

					Arrivant à maturité au cours des semestres suivants					
Autres avances (K€)	emprunts et conditionnées	et Mise en place	Taux d'intérêt effectif	Au 30 juin 2015	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2021 et après
OSEO – Prêt participatif		fevr-12	5,80%	152	32	30	30	30	30	-
SOFIRED - Prêt participatif		juin-12	5,50%	263	130	133	-	-	-	-
CM-CIC - Emprunt MT		juil-13	4,26%	336	100	102	107	27	-	-
OSEO - Preficir		août-13	5,23%	100	100	-	-	-	-	-
CREDIT MARITIME – Emprunt MT		févr-11	3,50%	688	221	229	238	-	-	-
BCME – Emprunt MT		févr-11	3,55%	688	221	229	238	-	-	-
OSEO - Contrat dev. participatif		août-13	5,61%	1 004	154	200	200	200	200	50
OSEO - Prêt à l'innovation		août-13	5,89%	703	108	140	140	140	140	35
CM-CIC/ Neuflyze – Emprunt MT		mars-15	2,80%	1 425	300	300	300	300	225	-
<b>Total Autres emprunts</b>				<b>5 359</b>	<b>1 366</b>	<b>1 363</b>	<b>1 253</b>	<b>697</b>	<b>595</b>	<b>85</b>
Avances OSEO				670	87	150	210	210	13	-
Avance Région Haute Normandie (Barentin)				716	-	120	160	160	160	116
Avance FMR76				40	16	16	8	-	-	-
Assurances Prospection Export (Coface) 2011 et 2014				343	92	115	114	22	-	-
<b>Total avances conditionnées</b>				<b>1 769</b>	<b>195</b>	<b>401</b>	<b>492</b>	<b>392</b>	<b>173</b>	<b>116</b>
<b>Total Autres emprunts et avances conditionnées</b>				<b>7 128</b>	<b>1 561</b>	<b>1 764</b>	<b>1 745</b>	<b>1 089</b>	<b>768</b>	<b>201</b>

Au 30 juin 2015, le poste « *Autres emprunts* » s'établit à 5.359 K€ contre 4.704 K€ au 31 décembre 2014. Au cours du premier semestre 2015, les principales variations de ce poste sont liées :

- aux remboursements sur le premier semestre 2015 des échéances des emprunts contractés auprès de différentes banques pour 755 K€ ;
- et à la mise en place d'un nouvel emprunt bancaire moyen terme souscrit auprès des banques CIC et Neuflyze d'une valeur de 1.500 K€.

A l'exception de l'emprunt à moyen terme contracté en 2013 auprès de la banque CM-CIC (500 K€ de valeur nominale), et du nouvel emprunt bancaire contracté en mars 2015 auprès des banques CM-CIC et Neuflyze OBC (1 500 K€ de valeur nominale), les autres lignes de crédit accordées au Groupe ne sont pas sujettes à des covenants financiers.

Les covenants et engagements spécifiques fixés contractuellement avec les banques CM-CIC et Neuflyze OBC à l'occasion des emprunts contractés en 2013 et en 2015 sont les suivants :

*Emprunt à moyen terme contracté en 2013:*

- maintien des fonds propres déterminés sur la base des comptes annuels de Lucibel SA à au moins 4 M€ (les fonds propres ainsi déterminés s'élèvent à 14 541 K€ au 30 juin 2015) ;
- et maintien d'un ratio dettes financières nettes sur fonds propres de Lucibel SA (déterminés sur la base des comptes annuels) à moins de 0,5 étant précisé que les obligations convertibles émises avec une maturité supérieure à juillet 2015 sont considérées comme des fonds propres. Compte tenu de la conversion en juillet 2014 de l'intégralité des obligations convertibles en

fonds propres, et d'un endettement financier net et de fonds propres qui s'établissent respectivement à 1 275 K€ et 14 541 K€ au 30 juin 2015, ce ratio d'endettement est de 0,09 à cette date.

*Emprunt à moyen terme contracté en 2015 :*

- maintien des fonds propres déterminés sur la base des comptes consolidés de Lucibel à au moins 10 M€ à compter du 31 décembre 2014 et durant toute la durée du prêt (les fonds propres ainsi déterminés s'élèvent à 13 570 K€ au 30 juin 2015) ;
- atteinte d'un résultat EBITDA défini, sur la base des comptes consolidés de Lucibel, comme étant égal au résultat opérationnel courant retraité des éléments de charges et de produits non monétaires (notamment les dotations nettes aux amortissements et provisions et les paiements en actions) supérieur à 0 à compter du 31 décembre 2015 et pendant toute la durée du prêt ;
- et maintien d'un ratio dettes financières nettes sur fonds propres du groupe Lucibel (déterminés sur la base des comptes consolidés) égal ou inférieur à 0,5 à compter du 31 décembre 2014 et pendant toute la durée du prêt. Au 30 juin 2015, compte tenu d'un endettement financier net consolidé de 5 305 K€ et de fonds propres consolidés de 13 570 K€, ce ratio d'endettement s'établissait à 0,39.

Compte tenu de l'annonce par le Groupe le 13 octobre 2015, à l'occasion de la communication de ses résultats semestriels consolidés 2015 et de son activité au troisième trimestre 2015, de la non atteinte de son objectif d'équilibre EBITDA sur l'année 2015, la Société s'est rapprochée des établissements prêteurs afin d'obtenir un *waiver* sur l'un des covenants bancaires contractualisés en mars 2015 et prévoyant l'atteinte d'un résultat EBITDA supérieur à 0 à compter du 31 décembre 2015 et pendant toute la durée du prêt. A la date d'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2015, le Groupe demeure dans l'attente de ce *waiver*.

**Dettes financières relatives à l'affacturage**

Le Groupe bénéficie d'une capacité de mobilisation de ses créances commerciales à travers divers contrats d'affacturage, conclus en octobre 2011 par Lucibel SA, en mars 2012 par Cordel et novembre 2012 par Lucibel Healthcare (anciennement dénommée Lucibel Retail) et renégociés à effet au 1<sup>er</sup> octobre 2015 de telle sorte qu'ils couvrent un périmètre de cession de créances plus large (France et international) et qu'ils puissent être élargis à de nouvelles entités du Groupe (Procédés Hallier notamment).

Au 30 juin 2015, l'encours de créances cédées s'établissait à 3.489 K€ contre 3.694 K€ au 31 décembre 2014. A cette date, la part à moins d'un an des passifs financiers correspondant aux avances de trésorerie faites par les factors du Groupe sur créances clients non encore recouvrées correspond à 2.834 K€ contre 2.672 K€ au 31 décembre 2014.

**Concours bancaires**

A la date d'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2015, Lucibel dispose de facilités de caisse à court terme pour un montant total de 300 K€ contre 400 K€ au 30 juin 2015 (sur ce montant, 344 K€ étaient utilisés au 30 juin 2015 et figuraient au passif du bilan consolidé dans la rubrique des passifs financiers courants). Ces lignes sont confirmées pour une durée maximale de 60 jours.

**NOTE 26 - Autres passifs non courants**

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Dettes sur immobilisations	-	193
Autres dettes	27	23
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>216</b>

### NOTE 27 - Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et comptes rattachés inclut le poste factures non parvenues et s'élève à 5.103 K€ au 30 juin 2015 contre 5.413 K€ au 31 décembre 2014.

### NOTE 28 - Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014 retraité
Dettes sur immobilisations	668	498
Dettes fiscales et sociales	2 474	2 894
Produits constatés d'avance	633	882
Clients – avoirs à établir	462	433
Autres dettes	89	120
<b>Total</b>	<b>4 326</b>	<b>4 827</b>

Au 30 juin 2015, les dettes sur immobilisations correspondent essentiellement aux soldes des paiements différés afférents à l'acquisition Procédés Hallier.

Les produits constatés d'avance reconnus à hauteur de 633 K€ au 30 juin 2015 correspondent pour 585 K€ à l'étalement du produit de CIR.

Le poste « Clients avoirs à établir » est une estimation des remises octroyées aux clients distributeurs de la Société.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

---

### NOTE 29 - Informations sur les parties liées

Les soldes des créances et dettes envers les parties liées ainsi que les produits et charges comptabilisés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015 et l'exercices clos le 31 décembre 2014 s'établissent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Créances clients	-	-
Autres Créances	-	-
<b>Actif</b>	-	-
Dettes fournisseurs	15	30
Autres dettes	-	-
<b>Passif</b>	<b>15</b>	<b>30</b>

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Autres achats et charges externes	75	153
Charges de personnel	-	-
<b>Charges</b>	<b>75</b>	<b>153</b>
Chiffre d'affaires	-	18
Produits financiers	-	-
<b>Produits</b>	-	-

### NOTE 30 - Événements post-clôture

Néant.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES CONSOLIDES  
SEMESTRIELS RESUMES  
AU 30 JUIN 2015**

**01 AUDIT ASSISTANCE**  
33, rue Anna Jacquin  
92100 Boulogne-Billancourt  
S.A.R.L. au capital de € 106.928

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1  
SAS à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Versailles

**Lucibel S.A.**

Période du 1er janvier au 30 juin 2015

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés**

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Lucibel S.A. et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication semestrielle du groupe, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés, « les Comptes Semestriels » de celle-ci, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, tels que joints au présent rapport.

Ces Comptes Semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces Comptes Semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes Semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des Comptes Semestriels avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note 2 « Comptes consolidés et principes comptables » de l'annexe qui expose les éléments sous-tendant l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits

de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 17 novembre 2015

### **Les Commissaires aux Comptes**

#### **01 AUDIT ASSISTANCE**

Brigitte Guillebert

#### **ERNST & YOUNG Audit**

Pierre-Henri Pagnon